



**HAL**  
open science

## Une enquête sur Jacques du Roure (suite)

Sophie Roux

► **To cite this version:**

Sophie Roux. Une enquête sur Jacques du Roure (suite). Bulletin cartésien, 2021, 50, pp.20-30.  
hal-03860116

**HAL Id: hal-03860116**

**<https://ens.hal.science/hal-03860116v1>**

Submitted on 18 Oct 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Une enquête sur Jacques du Roure (suite)<sup>1</sup>

Le précédent *Bulletin cartésien* a bien voulu publier les premiers éléments d'une enquête toute historique sur Jacques du Roure<sup>2</sup>. La fortune m'ayant initialement souri, je me suis obstinée – avec plus ou moins de bonheur – à explorer laborieusement les quelques pistes encore ouvertes. Les premiers faits que cette obstination m'a permis de découvrir s'appuient sur deux lettres qui se trouvent dans les Archives départementales de l'Ardèche et touchent à la formation jésuite de Jacques du Roure. J'établis ensuite qu'il est l'auteur de deux traités d'anatomie et de médecine d'inspiration cartésienne usuellement attribués à Henry-Louis Rouvière, *La Physique d'usage* et le *Nouveau cours de médecine*. Je montre finalement qu'il est vraisemblablement l'éditeur de la première édition du *Monde* de Descartes. Il ne s'agit que de faits biographiques et textuels : j'explorerai les conséquences de ces faits quant à l'interprétation qu'on doit donner de l'œuvre de Jacques du Roure dans un article ultérieur.

### 1. La formation jésuite de Jacques du Roure

Ayant établi que Jacques du Roure était l'oncle d'Antoine du Roure, chef de la révolte du même nom, j'avais conclu la saison précédente en citant une lettre non-datée que l'oncle aurait envoyée à son neveu, du moins selon la retranscription qu'en donnait Raoul de Vissac<sup>3</sup>. Je l'avais laissé entendre, non seulement le halo manifestement un peu enjolivé, voire franchement romancé dont R. de Vissac entourait cette lettre m'intriguait – il imaginait par exemple qu'elle avait été lue à voix haute dans le cercle de la famille du Roure juste avant le déclenchement de la révolte de 1670 –, mais les contradictions que je relevais entre les différents éléments de datation interne qu'on pouvait tirer de cette lettre me laissaient perplexe. Ayant localisé et consulté le document original, sans le reprendre entièrement, je me contenterai d'indiquer les principaux éléments transformés ou omis par R. de Vissac, et de préciser les conclusions qu'on peut tirer de l'ensemble<sup>4</sup>.

1/ Contrairement à ce qu'affirmait R. de Vissac, la lettre de Jacques du Roure n'est pas adressée à son neveu, mais à son frère. Si la lettre avait été adressée à son neveu, un élément

---

<sup>1</sup> Sophie Roux (Mathesis, République des savoirs, ENS, Université PSL).

<sup>2</sup> Sophie Roux, « Premiers éléments d'une enquête sur Jacques du Roure », *Bulletin cartésien XLIX*, p. 168–180.

<sup>3</sup> Raoul de Vissac, *Anthoine du Roure et la révolte de 1670. Chronique Vivaroise*, Paris, Émile Lechevalier, 1895, p. 17–18, cité in S. Roux, « Premiers éléments d'une enquête sur Jacques du Roure », *op. cit.*, p. 179–180.

<sup>4</sup> Archives départementales de l'Ardèche, F 22 (Famille du Roure : documents originaux, copies, notes).

de datation était qu'il était invraisemblable que l'oncle s'adresse à son neveu comme au chef de famille avant la majorité de ce dernier, et même avant la mort de son frère, qui se situe entre 1658 et 1664. Cet élément de datation disparaissant, puisque Jacques du Roure s'adresse à son frère, il reste un autre élément de datation : il est question d'une thèse dédiée à l'abbé d'Ainay, Camille de Neufville de Villeroy (1606–1693), sans pourtant que ce dernier soit désigné comme archevêque de Lyon, une fonction éminente qu'il occupe à partir du 26 mai 1653. La lettre ayant été écrite à la fin de l'été, on en conclut qu'elle a été écrite au plus tard à la fin de l'été 1652.

2/ R. de Vissac retranscrivait, en affirmant, sans donner quelque preuve que ce soit, que le livre en question était l'*Abrégé de la vraye philosophie* (1665) : « Je vous envoie mon livre et je ne doute point qu'on ny doive remarquer plus de travail que d'industrie. » En fait, le passage de la lettre est le suivant, les italiques désignant ce qui a été supprimé ou modifié par R. de Vissac : « Je suis à la fin de mon livre, il ne doute point qu'on ny doive remarquer plus de travail que d'Industrie. *Vous le verrez s'il plait à Dieu dans peu de temps.* » Si R. de Vissac affirmait que le livre en question était l'*Abrégé de la vraye philosophie*, c'était sans doute pour rapprocher cette lettre autant que possible de la révolte de 1670, et cela l'a amené à présenter ce qui était dans la lettre un livre en passe d'être achevé comme un ouvrage déjà imprimé. En réalité, étant donné que, comme je viens de l'établir, cette lettre est datée au plus tard de la fin de l'été 1652, le livre que Jacques du Roure est en train d'achever est sans doute son tout premier livre, *La physique expliquée selon le sentiment des anciens et nouveaux philosophes : et principalement de Descartes*, dont le privilège date du 19 mai 1653. Quant aux ouvrages qui l'accompagnaient, ce sont des exemplaires de la thèse que Jacques du Roure avait soutenue ou fait soutenir.

3/ Finalement, R. de Vissac omet une série d'indications dont, jusqu'à présent, je n'ai rien pu tirer. Il est question d'un procès engagé par M. Brunel, qui signale par ailleurs à Jacques du Roure que les jésuites du Puy manigancent contre lui : je n'ai pu trouver ni qui était ce M. Brunel ni ce qu'avaient été les manigances des jésuites du Puy. Juste après avoir mentionné que celui qui a soutenu une thèse de philosophie vient de quitter les Jésuites, Jacques du Roure écrit : « C'a été en défaut de Mr Baussier qui differra trop son retour » : je n'ai pu identifier ce M. Baussier. Finalement, la fin de la lettre comprend non seulement un « rôle des dépenses » que Jacques du Roure a engagées à Lyon pour lui-même et pour différents membres de la famille, à commencer par son frère Claude qui se trouve alors à Lyon avec lui, mais aussi un bref récit des tentatives qu'il a faites pour obtenir quelques nouvelles d'une ancienne connaissance de son père, le baron de Vaux.

Les Archives départementales d'Ardèche comprennent de surcroît une seconde lettre de Jacques du Roure, qui n'est pas mentionnée par R. de Vissac. Le corps de cette lettre, quant à elle adressée à son père et datée de Cahors le 29 mars 1645, comprend un développement assez banal sur le bon usage que son père, alors malade, doit faire de ses douleurs physiques et de ses peines corporelles : étant envoyées par Dieu, elles ne constituent des maux qu'en apparence. Le plus intéressant d'un point de vue biographique est un post-scriptum qu'on lit après la signature : « Nôtre R. P. Provincial a disposé de moy pour Tournon, et suivant la lettre qu'il en avoit recüe de Rome il m'a commandé de passer à Aubenas. Pour ce voyage il vous plaira de faire conduire icy un cheval, ou si vous voulez que i'en prenne à loüage de m'envoyer de l'argent ou par Toloze l'adressant au P. Lascombes procureur de nôtre province, ou par le St Esprit puisque le courrier y passe, et que mon beau-frere de st Remeze y a, comme ie crois, assez des connoissances. Je pourray partir d'icy à la mse Dame de septembre ou pour plus tard à la Ste Croix. Mais d'icy a quelque temps i'ecriray à mon Frere sur cette derniere chose plus assurément. »

Ce post-scriptum indique donc que Jacques du Roure était jésuite en septembre 1645, lorsqu'il entreprit, sur l'ordre du Provincial de Toulouse, un voyage le menant du collège jésuite de Cahors au collège jésuite de Tournon, en passant par le collège jésuite d'Aubenas, ce qui lui permit sans doute de rendre visite à sa famille. Dans la mesure où, dans les actes notariaux de ce même fonds d'archive, il est désigné comme « jésuite » dans un acte du 4 avril 1640, mais comme « prestre, docteur es Sainte théologie » dans un acte du 28 décembre 1647, et, finalement, comme « prêtre » dans des actes du 17 décembre 1657 et du 10 novembre 1659, il a vraisemblablement cessé d'être jésuite en 1646 ou en 1647. C'est donc sans doute lui qui a écrit les thèses dont il est question dans le passage suivant de la première lettre citée : « Je vous envoie assez des Theses [la suite précise qu'il s'agit de thèses de toute la philosophie dédiées à l'abbé d'Ainay] pour en donner à tous nos amis, et particulièrement aux Religieux et aux Messieurs de Privas. Ce qui fâchera les Jesuistes, c'est que celuy qui les a soutenuës les a quittez depuis peu de temps. »

Le post-scriptum de la lettre du 29 mars 1645 conduit de surcroît à supposer que Jacques du Roure a fait au moins une partie de ses études à Cahors, éventuellement à Toulouse. Jusqu'à présent, je n'ai pu le confirmer. Étant donné que le titanesque *Répertoire des Étudiants du Midi de la France* de Patrick Ferté décrit le parcours des étudiants selon leurs diocèses de naissance et que le diocèse de Viviers, dont dépendait la paroisse de La Chapelle-sous-Aubenas où est né Jacques du Roure, ne fait pas partie des territoires pris en considération, il n'est pas

étonnant qu'on ne rencontre pas le nom de ce dernier dans les sept volumes de ce *Répertoire*<sup>5</sup>. On ne le trouve pas non plus dans les registres que l'université de Toulouse a conservés de ses étudiants, soit qu'ils présentent les listes de bacheliers, licenciés ou docteurs dans les différentes disciplines, soit qu'ils rassemblent les certificats d'études alors connus sous le nom de « testimoniales »<sup>6</sup>. Il reste à examiner les registres équivalents pour l'université de Cahors, qui sont les plus prometteurs étant donné ce que Jacques du Roure écrit dans la lettre du 29 mars 1645 : contrairement à ceux de Toulouse, ils n'ont cependant pas encore été numérisés, et je n'ai évidemment pu les consulter sur place dans la période d'immobilisation forcée que nous traversons<sup>7</sup>. Quant aux premiers sondages que des collègues et des bibliothécaires ont bien voulu faire à ma demande dans l'*Archivum Romanum Societatis Jesu*, ils n'ont rien donné<sup>8</sup>.

La pérégrination de Jacques du Roure d'un collège à un autre est très classique dans l'éducation d'un jésuite. Le collège de Tournon où il est envoyé avait connu ses heures de gloire à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et au début du XVII<sup>e</sup> siècle, au point de s'être fait octroyer des lettres patentes lui permettant de délivrer des grades de théologie en 1622. Les universités de Valence, Cahors et Toulouse répliquèrent en obtenant en 1623 un arrêt le Parlement de Toulouse interdisant à ce collège de prendre le nom d'université et de procéder à la collation des grades ; les jésuites s'étant pourvu devant le Conseil du Roi, suscitant au passage la constitution d'une coalition de douze universités contre eux, l'arrêt du Parlement de Toulouse fut confirmé en

---

<sup>5</sup> Patrick Ferté, *Répertoire des Étudiants du Midi de la France (1561-1793). Pour une prosopographie des élites*, 7 vol., Toulouse, Presses universitaires des sciences sociales de Toulouse, puis Presses de l'université de Toulouse I Capitole, 2002-2015.

<sup>6</sup> Service Commun de Documentation de Toulouse 1, Bibliothèque universitaire de l'Arsenal, Ms 8 (Licenciés et Docteurs en-toutes facultés passés depuis les comptes de Noël 1638 jusques aux comptes de Pasques 1639), Ms 24 (Testimoniales en théologie, 5 janvier 1614-5 août 1673), Ms 26 (Testimoniales en théologie et en médecine, 1<sup>er</sup> janvier 1614-28 décembre 1637), Ms 28 (Bacheliers en théologie et en médecine (27 décembre 1622-23 juin 1664), Bacheliers *in utroque* (22 juin 1624-22 juin 1664)), Ms 29 (Nominations de bacheliers en théologie et en droit canon, 5 avril 1621-18 juin 1664). À l'exception du dernier, ces manuscrits peuvent être consultés sur le site <https://tolosana.univ-toulouse.fr/>. Le nom « Roure » et son équivalent latin « Roerius » sont présents dans ces registres, mais pas avec le bon prénom, ainsi on trouve un Pierre Roure bachelier en théologie en juillet 1625 (Ms 28, p. 18), un Louis Roure ayant fait des études de théologie en 1640 (Ms 24, p. 116), un Roure licencié et docteur *in utroque* (c'est-à-dire en droit civil et en droit canon) en 1640 (Ms 8, p. 39).

<sup>7</sup> Service Commun de Documentation de Toulouse 1, Bibliothèque universitaire de l'Arsenal, Ms 107 (Registre d'attestation d'études, 12 janvier 1634-29 décembre 1644), Ms 109 (Registre d'attestation d'études, 5 janvier 1644-29 décembre 1651), Ms 134 (Graduations en droit, arts et médecine de l'université de Cahors, 16 mai 1617-17 mai 1647).

<sup>8</sup> Je remercie très vivement Maria-Pia Donato, Sabina Pavone et Salvatore Vassallo de leur aide.

1626. Mais, malgré tout, le fait est que le collège de Tournon continua tout au long du siècle d'accueillir les jésuites de la province de Toulouse qui étudiaient la philosophie et la théologie<sup>9</sup>. Jacques du Roure pourrait donc avoir fait ses années de théologie à Tournon puis obtenu le grade de docteur en théologie dans une université voisine, par exemple à Valence<sup>10</sup>. Tout cela dit, il reste bien des zones d'ombre sur la formation de Jacques du Roure et sur sa brève carrière jésuite. Dans quelles circonstances a-t-il quitté la Compagnie de Jésus et quel a été le rôle des jésuites du collège du Puy dans cet événement<sup>11</sup> ? Dans quelle université a-t-il obtenu son doctorat de théologie et était-il alors encore jésuite ? A-t-il jamais été jésuite au sens plein et entier du terme ou bien a-t-il interrompu avant son terme le long parcours qui était de rigueur dans la Compagnie, par exemple en n'étant pas admis à prononcer le quatrième et dernier vœu par lequel les jésuites s'engageaient à accomplir les missions que leur donnerait le Pape ? Ces questions sont encore ouvertes. Il n'est pas sûr qu'elles reçoivent jamais une réponse.

## **2. Jacques du Roure, auteur de la *Physique d'usage* (1664, 1666) et du *Nouveau cours de médecine* (1669, 1683)**

Les deux premiers ouvrages publiés par Jacques du Roure, *La physique expliquée suivant le sentiment des anciens et nouveaux philosophes, et principalement de Descartes* (Paris, chez l'auteur, 1653) et *La philosophie divisée en toutes ses parties établie sur des principes évidents et expliquée en tables et par discours, ou particuliers, ou tirez des anciens et des nouveaux auteurs et principalement des peripateticiens et de Descartes* (Paris, Thomas Jolly et François Clouzier, 1654) ne sont pas étonnants seulement parce qu'ils juxtaposent les doctrines des anciens et des nouveaux philosophes et, dans le cas du second, parce qu'il présente la philosophie cartésienne sous la forme d'une somme quadripartite. Ils constituent également une anomalie du point de vue du marché parisien de l'édition, qui connaît à partir de la fin des années 1640 plus d'une vingtaine d'années de crise, en raison des événements liés à la Fronde

---

<sup>9</sup> Maurice Massip, *Le collège de Tournon en Vivarais, d'après les documents originaux inédits*, Paris, Alphonse Picard, 1815, p. 79–85 ; Marie-Madeleine Compère et Dominique Julia, *Les collèges français, 16e-18e siècles. Répertoire I - France du Midi*, Paris, Institut national de recherche pédagogique, 1984, p. 696-712.

<sup>10</sup> Les registres étudiants de l'université de Valence n'ont pas été conservés aussi complètement que ceux des universités de Cahors et de Toulouse.

<sup>11</sup> Même s'il y a eu là aussi une piste qui n'a rien donné, je remercie vivement Thierry Alloin, des Archives départementales de la Haute-Loire, de m'avoir envoyé une version numérisée du mémoire de maîtrise de Cécile Martin, *L'implantation et l'action de la Compagnie de Jésus au Puy en Velay au XVII<sup>e</sup> siècle*, sous la direction de Jacqueline Bayon, Université Jean-Monnet Saint-Étienne, année universitaire 2001-2002.

(1648-1653), mais aussi de facteurs plus structurels – l’augmentation considérable du prix du papier, les procès opposant les différents acteurs de la fabrication des livres, la concurrence des imprimeurs étrangers, en particulier des Elzevier<sup>12</sup>. Dans ces conditions, même si un certain nombre d’ouvrages de Jacques du Roure ont été publiés chez l’auteur, on peut se demander ce qui a conduit certains imprimeurs (Thomas Jolly et François Clouzier pour *La philosophie divisée*, Pierre Aubouyn pour les *Divers traitez des sciences, contenant le dénombrement des exercices de l’esprit, la grammaire générale... l’arithmétique et la géographie*) à se risquer dans cette aventure. De fil en aiguille, on en viendra peut-être à examiner les autres ouvrages que ces imprimeurs ont publiés.

Un tel examen permettra de relever une curieuse coïncidence dans cet ensemble d’ouvrages. Le privilège qui est utilisé par Jacques du Roure dans tous ses livres à partir de 1660 comprend la même signature (« Gardien »), porte la même date (20 novembre 1660) et comporte les mêmes clauses (une durée de dix ans, trois mille livres d’amende pour qui ne le respecterait pas) que le privilège qui est utilisé dans *La physique d’usage* et le *Nouveau cours de médecine*, qui s’efforcent d’introduire des principes cartésiens dans ce que nous appellerions les sciences biologiques et médicale. Y aurait-il donc un rapport entre Jacques du Roure et les deux ouvrages en question ? Pour comprendre minimalement ce dont il est question, voici pour commencer une description sommaire de ces deux ouvrages, usuellement attribués à Henry-Louis Rouvière.

1/ *La physique d’usage* comprend deux éditions : *La physique d’uzage ; contenant avec un discours général sur la Médecine la description du Corps humain par Mr Arberius. Puis l’explication des Maladies, & de leurs remèdes, tirées des principes de la Méchanique, & de la Philosophie de Mr Descartes, par Mrs d’Orlix & Plempius, Professeurs en Médecine à Louvain* (Paris, Pierre Aubouyn et Philippe d’Arbisse, 1664) et *La physique d’usage ou Petit cours de Medecine composé selon les principes de Monsieur Descartes* (Paris, François Clouzier et Veuve Aubouyn, 1666).

L’édition de 1664 est composée des parties suivantes :

- une épître à M. Le Vignon, Conseiller et Médecin ordinaire du Roy – il s’agit du doyen de la faculté de médecine de 1664 à 1666 – par l’auteur de la traduction, qui signe « D.R. » (5 p.) et des errata (1 p.),

---

<sup>12</sup> H.-J. Martin, *Livre, pouvoirs et société à Paris au XVII<sup>e</sup> siècle*, 2 vol., Genève, Droz, 1969 (ici réimpr. 1999), vol. II, p. 555–597 et p. 1062–1066.

- un « Discours sur la médecine & sur les parties du Corps humain : composés en Latin par Mr Arberius et traduits en français par D.R. » comprenant en premier lieu un « Discours ou l'on raporte la Nature, les Parties, les Sectes et les Auteurs de la Medecine Composés en latin par Mr Arberius et Traduits en François par D.R. » (12 p.), puis, en second lieu, une « Description du corps humain » organisée en sept chapitres (91 p.),

- une suite de traductions, par « D.R. » toujours, de trois thèses défendues à Louvain en 1662. Précédées par une page intitulée « Theses de Louvain soutenues sous Mrs d'Orlix et Plempius », il s'agit d'une thèse appelée « Abrege de toutes les principales actions Automatiques qui sont dans les Hommes, avéque leurs maladies et leur guerison composé selon les principe de la Mechanique de la Philosophie de Monsieur Descartes » défendue sous Pierre Dorlix<sup>13</sup>, d'une thèse non-cartésienne sur les fièvres défendue sous Vopiscus Fortunatus Plempius, et, finalement, d'une thèse sur les principales évacuations des corps, la saignée et la purgation, soutenue sous Dorlix et Plempius<sup>14</sup> (73 p.).

- un extrait du Privilège dont je suis partie, selon lequel « Sa MAJESTÉ favorisant le bon dessein que le Sieur D.R. a de métre en nôtre langue les Sciences les plus nécessaires, luy permet d'en faire imprimer & vendre ses livres ».

L'édition de 1666 est identique à celle de 1664, à ceci près qu'elle remplace l'épître à M. Le Vignon par un Avertissement qui lui est partiellement identique.

On trouve par ailleurs deux exemplaires d'une édition de la *Physique d'usage* où la page de titre comprenant imprimeur et date est remplacée par une page intitulée « Theses de Louvain soutenues sous Mrs d'Orlix et Plempius » qui se trouve dans les éditions de 1664 et 1666 avant la dernière section. Cette édition ne comprend ni l'épître à M. Le Vignon de 1664 ni l'Avertissement de 1666, et commence donc directement par le comprenant en premier lieu

---

<sup>13</sup> Cette thèse soutenue par Vincent Philippeaux a été étudiée par D. Collacciani, "The Reception of *L'Homme* Among the Leuven Physicians: The Condemnation of 1662 and the Origins of Occasionalism", in Delphine Antoine-Mahut and Stephen Gaukroger, dir., *Descartes' Treatise On Man and its Reception*, Dordrecht, Heidelberg, New York, London, Springer, 2016, p. 103–125

<sup>14</sup> Le compte rendu négatif de *La physique d'usage* paru dans *le Journal des sçavans*, 1665, p. 56, note : « dans la traduction qu'on en a faite, on les [les thèses de Louvain] a tellement desguisées, que celui mesme qui s'en disoit auparavant l'Authheur, les a desavoüées. En effet elles sont pleines de Paradoxes & d'opinions assez particulieres. Par exemple, dans la page 55, la peste y est décrite d'une manière capable de décrier à iamais la doctrine des petits corps. »

un « Discours ou l'on raporte la Nature, les Parties, les Sectes et les Auteurs de la Medecine Composés en latin par Mr Arberius et Traduits en François par D.R. »<sup>15</sup>.

2/ *Le Nouveau cours de médecine ou, selon les principes de la Nature et des Mécaniques, expliqués par Messieurs Descartes, Hogelande, Regius, Arberius, Villis, les Docteurs de Louvain et par d'autres : on apprend le Cors de l'Home, avec les moiens de conserver la Santé, & de chasser les Maladies* comprend lui aussi deux éditions (Paris, François Clousier et Pierre Aubouyn, 1669, et Paris, chez la veuve Jean d'Houry et Laurent d'Houry, 1683) qui sont quant à elles absolument identiques l'un à l'autre. L'« Avertissemens » qui se trouve en tête du *Nouveau cours de médecine* présente cet ouvrage comme la troisième édition de *La physique d'usage* et, de fait, les différents éléments des ouvrages de 1664-1666 se retrouvent dans ceux de 1669-1683, mais avec une réorganisation complète et une amplification tout à fait notable, puisqu'on passe d'un peu moins de 200 pages à plus de 700 pages. L'auteur ajoute par exemple des discussions tirées de différents ouvrages de Thomas Willis, mais aussi d'Henricus Regius, et surtout beaucoup d'observations personnelles sur les traitements qui peuvent permettre de guérir de telle ou telle ou telle affection. Pour être un peu plus précise, l'organisation de ce *Nouveau cours* est la suivante :

- une suite d'« Avertissemens »,
- une première partie présentant les « choses comunes à la Santé & aus Maladies », organisée en trois livres, le premier sur la médecine et les médecins (de même inspiration que le premier discours sur la médecine dans l'édition de 1664-1666), le deuxième sur le corps humain et ses parties (qui correspond à l'anatomie d'Arberius), le troisième sur les éléments extérieurs qui influencent ce corps, en particulier les aliments ou le climat (p. 3-331),
- une deuxième partie sur les maladies, organisée en trois livres, le premier sur les fièvres, le deuxième sur les blessures, tumeurs, gangrènes et brûlures, le troisième sur les maladies plus communes et moins dangereuses (p. 332-713),
- une troisième et dernière partie sur la santé, incomparablement plus brève que les précédentes (p. 714-728),
- une table des matières, une liste d'errata, une liste d'addenda et, bien sûr, l'extrait de notre fameux Privilège.

---

<sup>15</sup> BSG, Magasin Fonds ancien 8 T 1171 INV 3339. Mes échanges avec Martine David, responsable du fonds ancien de la Médiathèque de Niort et que je remercie vivement, me conduisent à la conclusion que l'exemplaire correspondant à la cote 7470, est identique à cet exemplaire, l'indication de date (1660) correspondant au privilège.

Dans tous les catalogues de bibliothèque, *La physique d'usage* et le *Nouveau cours de médecine* sont attribués à l'apothicaire Henry-Louis Rouvière, une attribution qui remonte au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>16</sup>. Pourtant, les spécialistes de Rouvière, puisqu'il y en a, ont établi que ce dernier ne pouvait pas être l'auteur de ces deux ouvrages avec l'argument simple, mais imparable, qu'il n'était pas encore né en 1664, ni même en 1669<sup>17</sup>. La coïncidence des privilèges que j'ai mentionnée pour commencer peut dans ces conditions conduire à formuler l'hypothèse que le « D.R. » qui apparaît, sinon comme l'auteur, du moins comme le traducteur des différentes parties de ces ouvrages, pourrait bien être Jacques du Roure. On remarque en ce sens, sans bien sûr que ce soit décisif, que le *Nouveau cours* applique systématiquement une réforme orthographique consistant à supprimer toutes sortes de lettres superflues, par exemple les lettres doubles, les lettres qui ne se prononcent pas, les lettres ayant une origine grecque, etc., ce que fait également Jacques du Roure dans ses ouvrages postérieurs à 1660 et dont il s'explique dans les *Nouvelles diversités*<sup>18</sup>.

Un argument supplémentaire en faveur de cette attribution, que m'a signalé Domenico Collacciani, est qu'un catalogue des livres disponibles chez Pierre Aubouyn, Pierre Emery et Charles Clouzier, il est vrai un peu plus tardif, donne « Du Roure » pour auteur d'un *Cours de médecine, selon les principes de Descartes*<sup>19</sup>. Dans le même ordre d'idée, la *Bibliotheca medicinae practicae* d'Albert von Haller attribue à « Jac. Du Roure » les *nouveaux cours de médecine* publiés à Paris en 1669<sup>20</sup>.

L'argument décisif est toutefois un ensemble de passages dans lequel l'auteur du *Nouveau cours* renvoie à des passages de l'*Abrégé de philosophie* (1665), voire les cite mot

---

<sup>16</sup> Antoine-Alexandre Barbier, Dictionnaire des ouvrages anonymes, 4 vol., Paris, Paul Daffis, 1875 (3e éd.), vol. III, p. 496b et p. 884b.

<sup>17</sup> Maurice Bouvet, « Les Rouvière : "Le Voyage du Tour de la France" d'Henri-Louis de Rouvière », *Revue d'histoire de la pharmacie*, 47<sup>e</sup> année, n°162, 1959, pp. 140-144 et Yolande Zéphirin, « Henry et Henry-Louis Rouvière, apothicaires ordinaires du roi, d'après de nouveaux documents », *Revue d'histoire de la pharmacie*, 74<sup>e</sup> année, n°270, 1986, p. 219-233.

<sup>18</sup> *Nouveles diversités des sciences*, Paris, Thomas Joly, Pierre Auboin, ou l'Auteur, 1676, p. 5.

<sup>19</sup> *Catalogue des livres imprimez et qui se vendent chez Pierre Aubouyn, Pierre Emery et Charles Clouzier, Libraires de Paris*, Paris, Pierre Aubouyn, Pierre Emery et Charles Clouzier, [1687–1694], p. 18. Ce catalogue n'est pas daté, mais il mentionne un ouvrage paru en 1687 (ce qui constitue un *terminus a quo*) et le catalogue qui le suit dans le recueil où il se trouve est quant à lui daté de 1694 (ce qui constitue un *terminus ad quem*). Je remercie vivement Domenico Collacciani de m'avoir donné cet argument.

<sup>20</sup> Albrecht von Haller, *Bibliotheca medicinae practicae. Tomus III. Ab Anno 1648 ad A. 1685*, Berne, Em. Haller et Bâle, Jean Schweighauser, 1779, p. 261.

pour mot, tout en indiquant qu'il s'appuie alors sur sa philosophie. Voir aussi Nouveau cours, p. 42–43, qui sont ainsi introduites : « je ne remarquerai presque rien ici que ce que j'ai déjà marqué dans ma philosophie, principalement quand j'ai parlé des Cœurs vivants et animés »<sup>21</sup>. Les cinq pages suivantes étant reprises mot pour mot à l'*Abrégé de philosophie* (1665)<sup>22</sup>. Également : Nouveau cours, p. 726 : « la morale que j'appelle ailleurs monastiques ». Reprise à cette même page d'un passage de l'*Abrégé de philosophie*, Morale de chacun à l'égard de lui-même, § 39, concernant les différents éléments qui peuvent entraver notre liberté.

De tout cela, on peut conclure sans hésitation que le « D.R. » du *Nouveau cours* et, conséquemment, de la *Physique d'usage*, est notre Jacques du Roure. Cette attribution pose naturellement de nouvelles questions sur la personnalité intellectuelle de ce dernier, sur les raisons pour lesquelles il a publié ces deux ouvrages de manière anonyme, et, finalement, sur la place que ces ouvrages occupent dans ce qu'il faut bien appeler son œuvre. Mais, le parti pris de cette notice étant de s'en tenir à l'établissement de quelques faits nouveaux, j'en viens maintenant aux informations que nous donnent les avertissements de *La Physique d'usage* et du *Nouveau cours*.

L'épître à M. Le Vignon de 1664 présente ainsi la genèse de *La Physique d'usage* : « Parmi tant d'avantages que vous [M. Le Vignon] possédez, je ne pouvois rien trouver capable de leur répondre : si l'heureuse curiosité de Monsieur d'Alibert ne m'eut fait tomber entre les mains, ces fondemens de la Medecine, traitez avec une lumiere, une breveté & une justesse, que ie ne croy pas qu'il soit facile de remarquer ailleurs. Monsieur Arberius, dont on ne peut trop estimer ni les observations, ni les sentimens, décrit au commencement la Medecine, & avec elle le Corps Humain. L'abregé de ce qu'il décrit a été premièrement fait par un Compilateur, qui en a conservé le Latin, mais qui, comme l'on craint, en a changé d'autres choses, avéque la liberté, & par le miracle ordinaire à ceux qui prennent leurs idées pour des objets. Le reste de ce livre contient les Theses de Louvain [...]. »<sup>23</sup> L'Avertissement qui remplace l'épître à M. Le Vignon en 1666 reprend mot pour mot cette genèse, tout en précisant sa structure : « Ces Fondemens de la Medecine que l'on doit aux soins de Monsieur d'Alibert, & que l'Auteur de la Traduction a divisez en trois parties, qui expliquent la Medecine, considérée en elle-mesme l'Anatomie, & les Maladies : sont traités avec une lumiere, une breveté & une justesse qu'il ét

---

<sup>21</sup> [J. du Roure], *Nouveau cours de médecine*, Paris, François Clousier et Pierre Aubouyn, 1669, p. 181.

<sup>22</sup> [J. du Roure], *Nouveau cours de médecine*, *op. cit.*, p. 181-186 et J. du Roure, *Abrégé de la vraye philosophie, lequel en contient avéque les définitions, les divisions, les sentences, & les questions principales*, Paris, chez l'auteur, 1665, p. 153-157.

<sup>23</sup> [J. du Roure], *La physique d'uzage*, Paris, Pierre Aubouyn et Philippe d'Arbisse, 1664, ij verso -iij recto.

difficile de trouver ailleurs. Monsieur Arberius, dont on ne peut trop estimer ni les observations, ni les sentimens, décrit au commencement & la Medecine, & le Corps de l'Homme. L'abregé de ce qu'il d'écrit a été premierement fait par un Compilateur, qui en a conservé le Latin, mais qui, comme l'on craint, en a changé d'autres choses, avéque la liberté, & par le miracle ordinaire à ceux qui prennent leurs idées pour des objets. Le reste de ce livre contient les Theses soutenues à Louvain sous Messieurs d'Orlix et Plempius, composées sur les maladies & leurs remedes ; enfin tirées des principes de la Mechanique que chacun reçoit, & que ces Personnes celebres Descartes, Regius et Hogelande avoient expliqués [...]. Ce livre n'a pas plutôt paru ; que les Sçavans l'ont estimé, soit pour le sens ou pour l'expression, & que les autres en ont encore relevé le merite par leur envie, leur ignorance & leurs faussetez. »

Les avertissements qui précèdent le *Nouveau cours* reprennent et développent cet épître dans l'étrange orthographe alors promue par du Roure : « Le second [avertissement] ét, que non seulement on doit aus Soins & à la dépense de Monsieur d'Alibert, le transport des ossemens de Mr Descartes à S. Gèneviève de Paris : mais qu'on lui doit encore la Physique d'usage, établie sur des fondemens expliqués en partie par Mr Descartes. [...] Par le troisième avertissement vous apprendrés, que cét ouvrage ét en partie une Composition, & en partie une Traduction ; mais libre, & où l'on tâche à n'être pas esclave des Auteurs. [...] Je n'ai vû les celebres Téses de Louvain, qu'en manuscrit : ou quelquefois il a été difficile de trouver ce beau sens des Docteurs par qui éles ont été composées, ou sous qui éles ont été soutenues. Avant ces Téses, Monsieur Arberius dont on ne peut assés estimer les observations, décrit le cors de l'Home. L'Abrégé de ses Cahiers, a été premièrement fait par un Compilateur qui en a conservé le Latin : mais qui come l'on craint en a chanjé d'autres choses, avéq la liberté, & par le miracle ordinaire à ceux qui prénent leurs idées pour des obiês. [...] Les autres choses touchant les Maladies, les Remédes des maladies, & pareils suiês sont ou tirées des autres Savãs, que vous voiés en première page de ce Livre<sup>24</sup> : ou aioûtées par celui qui en ét Auteur, & qui avoue n'avoir travaillé que pour lui même, pour ses amis, & jénéralement pour ceus, qui aiment les Siences. [...] Par le quatriéme & dernier avertissement, vous saurés la necessité, qu'il i a de passer du comencement à la fin de ce Livre ; et de coriger les fautes, qu'on aura soin de marquer en toutes les Editions. Céle-ci ét la premiere du nouveau Cours de Médecine : & la troisième de la Physique d'usage : qui n'et que le tiers de ce Cours. »<sup>25</sup>

---

<sup>24</sup> C'est-à-dire ceux qui sont mentionnés dans le titre : Descartes, Hogelande, Regius, Arberius, Willis, les professeurs de Louvain ayant fait soutenir les thèses de 1662.

<sup>25</sup> [J. du Roure], *Nouveau cours de médecine*, op. cit. ij recto -iij verso.

Jacques du Roure, qui apparaît comme un simple traducteur dans *La Physique d'usage*, mais comme ayant ajouté plus librement du sien au *Nouveau cours*, est donc associé dans ces avertissements aux noms d'Arberius et de Dalibert. Arberius est présenté comme l'auteur d'un texte *princeps* en latin, qui aurait été dans un premier temps compilé par une personne qui n'est pas nommé, et dans un second temps traduit par D.R., autrement dit Jacques du Roure. Étant donné qu'on ne trouve nulle part d'information sur Arberius et que cette histoire de transformations successives d'un texte *princeps* paraît un peu embrouillée, on peut se demander si Arberius n'est pas un pseudonyme – éventuellement, mais cela de manière extrêmement hypothétique, un pseudonyme de Jacques du Roure, un chêne « roure » étant un chêne à feuille caduques, autrement dit un arbre<sup>26</sup>. Pierre Dalibert (ou d'Alibert) nous ramène quant à lui dans le sud de la France : en 1658, alors rémunéré comme secrétaire des finances du duc Gaston d'Orléans, il acquit la charge de deuxième président de la cour des aides de la généralité de Montauban ; il exerça jusqu'à sa mort en 1671 la fonction de trésorier général de France dans cette même généralité<sup>27</sup>. Quelques années plus tard, son nom ressurgit pendant l'Affaire des Poisons : sa veuve et Mme de Brinvilliers accusèrent son associé Pierre-Louis Reich de Pennautier de l'avoir empoisonné<sup>28</sup>. Les importantes fonctions financières que, grâce à Colbert, il occupa dans le Midi, non seulement pour recouvrer et contrôler le prélèvement de différents impôts, mais comme actionnaire dans différentes compagnies (manufacture de bas de soie d'Orange, la compagnie royale des Mines et Fonderies du Languedoc, la Compagnie du Levant ou la compagnie du canal du Midi) l'enrichirent au point de lui permettre de jouer les mécènes. Pierre Bayle, suivant un manuscrit de l'abbé Galloys, rapporte qu'il acquit pour mille cinq cents livres le manuscrit des *Elementorum Aritheticorum Libri XIII* de Gaspard Bachet de Meziriac<sup>29</sup>. Adrien Baillet affirme qu'il amena Descartes, lors du dernier voyage à Paris de cel, à formuler

---

<sup>26</sup> C. Louise Thijssen-Schoute, *Nederlands Cartesianisme*, Amsterdam, Noord-Hollandsche Uitg. Mij, 1954, p. 265–266 déclare qu'Arberius est un pseudonyme, mais sans expliquer pourquoi.

<sup>27</sup> Je reprends ces informations à D. Dessert, *Argent, pouvoir et société au Grand Siècle*, Paris, Fayard, 1984, pp. 566–567 et à Patricia M. Ranum, « Jacques II Dalibert (or d'Alibert). “Le Bon Français de Rome”. An assemblage of “Fugitive Pieces,” 1630-1715, in lieu of a biography about Christina of Sweden's secretary-impresario-jester », consulté en janvier 2020 sur la page : <https://independent.academia.edu/PRanum>.

<sup>28</sup> F. Ravaisson-Mollien, *Archives de la Bastille. Documents inédits. Vol. IV : Règne de Louis XIV (1663 à 1678)*, Paris, A. Durand et Pedone-Lauriel, 1870, p. 292-297.

<sup>29</sup> P. Bayle, Dictionnaire historique et critique, cinquième édition, Amsterdam, Leyde, La Haye, Utrecht, P. Brunel etc., 4 vols, 1740, vol. III, p. 387. L'objectif de Bayle dans ce passage est de rectifier A. Baillet, *Vie de M. Descartes*, 2 vol., Paris, 1691, vol. I, p. 291 : le manuscrit de Bachet de Meziriac n'a pas été acquis par un protestant et il n'a pas quitté la France. On le trouve aujourd'hui à la Bibliothèque de l'Institut de France, mss 2106.

le projet d'une école qui permettrait aux artisans de s'instruire et ainsi de progresser dans l'exercice de leur métier<sup>30</sup>. Comme on vient de le voir, il aida du Roure au début des années 1660 pour l'édition de livres médicaux en fournissant le texte d'Arberius qui est traduit dans *La Physique d'usage* et amplifié dans le *Nouveau cours*. Finalement, il est bien connu des cartésiens que Dalibert organisa à partir de 1666 le rapatriement du cadavre de Descartes depuis Stockholm jusqu'à Paris, puis, en juin 1667, son inhumation dans l'église Saint-Étienne-du-Mont lors d'une formidable cérémonie qui s'acheva par un banquet réunissant les grands cartésiens du moment<sup>31</sup>.

### 3. Jacques du Roure, premier éditeur du *Monde* (1664)

Plusieurs travaux récents ont montré l'embaras qui fut celui de Clerselier en 1662 : cherchant depuis 1657 un illustrateur qui lui permettrait de publier le traité *De l'homme*, il en était venu à lancer un appel aux bonnes volontés dans le deuxième volume de son édition des *Lettres* de Descartes (1659), qui pour diverses raisons n'avait encore rien donné, quand Florent Schuyl publia une traduction de ce traité en latin accompagné de nombreuses gravures en cuivre d'un grand réalisme anatomique, voire d'une véritable qualité artistique pour certaines d'entre elles<sup>32</sup>. Dans ces conditions, quand deux ans plus tard, ayant enfin trouvé un illustrateur, et même deux illustrateurs, il put enfin publier sa propre édition du traité *De l'homme*, Clerselier ne manqua pas de la faire précéder d'une Préface dans laquelle il soulignait la meilleure qualité du manuscrit sur lequel il s'était appuyé et, surtout, dans laquelle il défendait la supériorité des gravures de Louis de La Forge et de Gérard van Gutschoven, d'après lui plus propres à

---

<sup>30</sup> A. Baillet, *Vie de M. Descartes*, 2 vol., Paris, 1691, vol. II, p. 433–434.

<sup>31</sup> Cl. Clerselier, Préface, in *Descartes, Lettres de Mr. Descartes [...] Tome troisieme et dernier*, Paris, Ch. Angot, 1667, n.p. et A. Baillet, *Vie de M. Descartes*, 2 vol., Paris, 1691, vol. II, p. 433–443. Voir également AT, vol. XII, p. 594–607.

<sup>32</sup> R. M. Wilkin, « Figuring the Dead Descartes: Claude Clerselier's *Homme de René Descartes* (1664) », *Representations*, 2003, vol. 83, p. 38–66 ; C. Zittel, *Theatrum philosophicum. Descartes und die Rolle ästhetischer Formen in der Wissenschaft*, Berlin, Akademie-Verlag, 2009, p. 306–346 ; C. Zittel, « Conflicting Pictures: Illustrating Descartes' *Traité de l'homme* », in S. Dupré and C. Lüthy, *Silent Messengers. The Circulation of Material Objects of Knowledge in the Early Modern Low Countries*, Berlin, Münster, Wien, Zürich, London, Lit-Verlag, p. 217–260 ; S. Nadler, « The Art of Cartesianism: The Illustrations of Clerselier's Edition of Descartes's *Traité de l'homme* (1664) », in Delphine Antoine-Mahut and Stephen Gaukroger, dir., *Descartes' Treatise On Man and its Reception*, Dordrecht, Heidelberg, New York, London, Springer, 2016, p. 193–224.

l'intelligence du texte de Descartes que celles de Schuyt<sup>33</sup>. Mais, alors qu'il écrivait cette Préface, l'histoire se répéta cruellement pour lui : un autre ouvrage que Descartes n'avait pas publié de son vivant fut imprimé, sous le titre *Le Monde de M<sup>r</sup> Descartes ou le Traité de la lumière et des autres principaux objets des Sens. Avec un Discours de l'Action des Corps & un autre des Fièvres, composez selon les principes du même Auteur*<sup>34</sup>. La situation était d'autant plus cruelle que, à en croire la première épître dédicatoire à Colbert que Clerselier avait rédigée pour le traité *De l'homme*, ce dernier souhaitait faire partie des gens de lettres qui recevraient une pension du Roi<sup>35</sup>. Il ne lui restait plus qu'à ajouter quelques lignes à la Préface du traité *De l'homme* : « On s'est aussi trop précipité à l'imprimer [*Le Monde*] ; Et si celui qui l'a mis entre les mains du Libraire eust voulu avoir un peu de patience, & retenir le zèle qu'il a témoigné avoir pour le bien du public, je l'aurois contenté dans cette Impression mesme, où mon dessein avoit esté de le joindre, & je lui aurois donné une plus belle forme, des Figures mieux faites, & un texte plus fidele ; ce que je pourray faire quelque jour. »<sup>36</sup> Il faudra cette fois attendre treize ans pour que Clerselier en vienne effectivement à donner son édition du *Monde*, qui parût pour ainsi dire comme un petit appendice de la deuxième édition qu'il donna *De l'homme*<sup>37</sup>. Il faut croire que le statut de Clerselier en imposait : les éditeurs contemporains du *Monde* choisirent le texte de 1677, il est vrai après une petite discussion où on les sent hésitants. Après avoir noté que la différence entre les deux textes n'est « pas si grande », ils remarquent

---

<sup>33</sup> Cl. Clerselier, « Préface », in *L'Homme de René Descartes et un traité de la formation du fœtus du mesme auteur. Avec les remarques de Louys de La Forge [...]*, Paris, Charles Angot, 1664, en particulier p. ii, p. xxv.

<sup>34</sup> *Le Monde de M<sup>r</sup> Descartes ou le Traité de la lumière et des autres principaux objets des Sens. Avec un Discours de l'Action des Corps & un autre des Fièvres, composez selon les principes du même Auteur*, Paris, Michel Bobin & Nicolas le Gras, 1664.

<sup>35</sup> La première épître, qui se trouve seulement dans l'exemplaire de la Bibliothèque de l'Arsenal, a été publiée par Matthijs van Otegem, *Bulletin cartésien*, XXIX, p. 1–4. Elle se termine par un éloge de Clerselier que Descartes aurait transmis depuis le Royaume des morts, qui permet à Clerselier de mettre sa plume et sa personne au service de Colbert. On peut supposer à la suite de M. van Otegem que, Clerselier ayant appris qu'il ne faisait pas partie des heureux élus (la liste de ceux qui reçurent des pensions est donnée in Huygens 1888–1950, vol. IV: 405–406), il se vit contraint de remplacer cette épître par celle qu'on trouve dans la plupart des volumes, dans laquelle il fait l'éloge de la conduite sage que Colbert a adoptée en ne lui donnant pas ce qu'il demandait, à savoir une pension.

<sup>36</sup> Cl. Clerselier, « Préface », *op. cit.*, p. iii.

<sup>37</sup> Descartes, *L'Homme de René Descartes et la formation du foetus avec les Remarques de Louis de La Forge. A quoy l'on a ajouté Le Monde ou Traite de la Lumiere du mesme Auteurs*, Paris, Charles Angot, 1677. AT, vol. XI, p. ii-iii suppose que, cette fois, le délai pris par Clerselier à publier son édition du *Monde* avait pour cause un accord entre imprimeurs.

qu'il est vraisemblable qu'aucun des deux ne reproduit le texte original de Descartes<sup>38</sup>. Le choix qu'ils firent de la deuxième édition et le peu de différence entre les deux textes, contrairement à ce qu'il en est pour le traité *De l'homme*, expliquent sans doute que cette première édition n'ait pas beaucoup attiré l'attention des savants. On y trouve successivement :

- un avertissement « Au lecteur » signé « D.R. » (4 p.), sur lequel on reviendra dans le détail,

- une Table des chapitres (4 p.), « D.R. » mentionnant dans son avertissement que les titres n'étaient pas de Descartes, mais de lui,

- trois Remarques, la première sur le sens devant être attribué à l'affirmation que les parties de la matière « se tirent d'elles-mêmes », la deuxième sur l'usage du terme « Doctes », la troisième sur le fait qu'il est possible de suppléer au texte et aux figures de la fin du traité en consultant les *Principes de la philosophie* (3 p.),

- des errata (1 p.), un extrait du Privilège du Roi (2 p.),

- le *Traité de la lumière et des autres principaux objets des Sens* (260 p.),

- un *Discours prononcé dans l'Assemblée de Monsieur de Montmor touchant le mouvement et le repos* (31 p.), qu'on sait être de Géraud de Cordemoy<sup>39</sup>,

- un « Avis du Libraire au Lecteur », dans lequel le précédent discours est attribué à « un Philosophe, dont le stile montre assez & la netteté de ses conceptions & la solidité de son esprit », le discours suivant à « un autre Philosophe & Mathématicien, à qui le Public a quelque sorte d'obligation de plusieurs découvertes qu'il a faites dans la Physique », mais qui s'engage également à obtenir de ce dernier « quelques Traitez de la plus grande consequence, qu'on m'a assuré qu'il à en estat d'estre mis sous la Presse » (2 p.),

- un *Discours de la fièvre* (30 p.), qu'on sait être de Jacques Rohault.

Cette composition appellerait des commentaires, mais il faut encore une fois dans cette notice se contenter des toutes premières lignes de l'Avertissement initial, comme on l'a signalé signé « D.R » : « Ce Monde d'un des grands Philosophes qui ait écrit ne seroit pas encore en votre possession, si Monsieur D.A. n'en avoit voulu faire une libéralité publique ; Et que la passion qu'il a pour tous les sentimens veritables & utiles, jointe aux demandes des Savans, ne l'eut obligé de tirer de son Cabinet cet ouvrage, qu'il avoit envoyé chercher presque à l'extrémité des Terres Septentrionales [...]. »

---

<sup>38</sup> Ibid., p. v.

<sup>39</sup> Sur l'attribution de ces deux discours, voir Pierre Clair, *Jacques Rohault (1618–1672). Bio-bibliographie. Avec l'édition critique des Entretiens sur la philosophie*. Paris, CNRS, 1978, p. 58.

La lectrice sagace aura compris à ce point où je voudrais en venir. Étant donné qu'on s'accorde généralement à dire que « Monsieur D.A. » est Dalibert et que « l'extrémité des Terres Septentrionales » désigne la Suède ou peut-être la Hollande<sup>40</sup>, et que la présente notice a montré non seulement que Jacques du Roure avait signé « D.R. » deux autres ouvrages des années 1660, mais que ces deux ouvrages étaient eux aussi issus d'une collaboration dans laquelle, Dalibert ayant fourni un texte, Jacques du Roure avait accompli le travail d'édition, j'en viens à soutenir l'hypothèse qu'on doit cette première édition du *Monde* à Jacques du Roure<sup>41</sup>. À tout ce qui précède, on peut ajouter deux ultimes arguments :

1/ La première page de l'exemplaire de l'édition de 1664 du *Monde* qu'on trouve sur Gallica, qui porte le sceau de la Bibliothèque impériale, confirme l'intervention de Dalibert dans cette édition. Elle porte en effet la mention suivante, d'une écriture manifestement ancienne : « Cet ouvrage n'a été imprimé que depuis la mort de Mr. des Cartes qui se étant rendu à Stokolm sur les invitations de lareyne christine i mourut en 1650 Mr. d'Aliber ami du défunt fit venir le manuscrit et le fit imprimer »<sup>42</sup>.

2/ Un petit prospectus – très rare – de du Roure, les *Rori doctoris Exercitationes, quibus omnes omnino scientiae, grammaticae, rhetorice, philosophia, mathesis, theologia, jurisprudentia et medicina pertractantur* confirme que Dalibert a confié des livres de Descartes à du Roure – étant donné que du Roure possédait les livres publiés de Descartes, il s'agit vraisemblablement de manuscrits. Ce prospectus se présente comme une lettre dans laquelle, s'adressant au Roi, il lui suggère de fonder un Athénée dans lequel tous ses sujets, quel que soit leur âge, leur condition et leur sexe, pourraient apprendre toutes les sciences libérales très rapidement – en trois mois, tout au plus en neuf mois ! Dans ce contexte, il en vient à souligner que certains possèdent tout à la fois assez de richesses et d'honnêteté pour prêter des livres ou d'autres choses et il ajoute : « Cela, certainement, parmi tes français, fut accompli par Dalibert :

---

<sup>40</sup> AT, vol. XI, p. i-ii, qui ne précise pas les arguments sur lesquels il s'appuie, mais on peut penser qu'il s'agit des liens de Dalibert avec le chevalier de Terlon, ambassadeur à Stockholm, qui se chargea des négociations pour le rapatriement du corps de Descartes.

<sup>41</sup> C. Louise Thijssen-Schoute, *Nederlands Cartesianisme*, Amsterdam, Noord-Hollandsche Uitg. Mij, 1954, p. 136, p. 239, infère de la collaboration entre Dalibert et l'auteur de la *Physique d'usage* à leur possible collaboration pour l'édition du *Monde*, mais en croyant que l'auteur de la *Physique d'usage* est Rouvière et sans avancer d'autre argument. Arrigo Bortolotti, « I manoscritti di Descartes nella seconda metà del seicento », *Rivista di storia della filosofia*, 1987, vol. 42, p. 675–695, en particulier p. 685–690, défend l'hypothèse qu'il s'agit de Johannes de Raey, mais il n'a aucun argument véritable.

<sup>42</sup> Je dois cet argument à Domenico Collacciani, que je remercie vivement pour la seconde fois dans cette notice.

non seulement Descartes, mais d'autres aussi, j'en ai fait moi-même l'expérience. Cela, Gassendi l'écrit du sénateur Peiresc. Cela, d'autres [auteurs] le rapportent d'autres [personnages] qui habitent dans une partie savante de l'Europe, ou même du monde entier. »<sup>43</sup>

Tout cela pose évidemment de nouvelles questions, sur les relations sociales entre les cartésiens à la fin des années 1650 et au début des années 1660 – une période sur laquelle nous avons relativement peu de renseignements –, mais aussi bien sûr, sur les interprétations qu'on doit donner de ces textes une fois le présent travail d'histoire factuelle mené à terme.

---

<sup>43</sup> Jacques du Roure, *Rori doctoris Exercitationes, quibus omnes omnino scientiae, grammaticae, rhetorice, philosophia, mathesis, theologia, jurisprudentia et medicina pertractantur*, Paris, chez l'auteur, 1680, p. Aii recto-verso : « Neque interest tantum summorum dominantium, homines quosvis ad litteras institui : Sed ipsarum etiam Urbium, divitum quorumlibet atque honestorum, eorumve qui cum bestiis nolunt semper versari, quique vel Libros possunt commodare, vel alia. Hoc certe tuos inter Gallos a Daliberto ; non modo Cartesius, sed alii etiam, & ego ipse expertus sim. Hoc de Pereischio Senatore, scribit Gassendus. Hoc alii de aliis, in erudita quavis Europae, aut totius etiam mundi parte habitantibus, tradunt. »